

COMPTE-RENDU

DE LA REUNION PAR VISIOCONFERENCE

DU BUREAU DIRECTEUR DU 15 AVRIL 2021

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Dominique BRET (Secrétaire générale), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Pierrick MERINO (Secrétaire général-adjoint), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Rémi BAUDOT, Nelly DEVILLE.

Invités (2)

Vincent FREY (20h30), Fabrice LAPERGUE.

Membre de droit

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue par visioconférence ; Début de la réunion à 20h, quorum atteint de 7 voix/7.

1. Restrictions sanitaires

Le Président rappelle les démarches entreprises auprès du Ministère des Sports, en collaboration avec d'autres fédérations ayant une activité dans l'espace public, pour que la règle des 30 km soit également applicable dans notre sport. C'est, dans ce sens, qu'une consultation avec vote électronique a été mise en place. Le Bureau approuve la démarche. Nous nous orienterons vers une demande de validation d'un texte par notre correspondant COVID19 au ministère afin de pouvoir communiquer au plus vite l'information auprès des clubs.

Il resitue cette action dans les modifications fréquentes des informations qui créent de l'incompréhension. Ceci a d'ailleurs conduit à activer les réseaux politiques (sénateurs, députés) pour faire entendre notre position.

Dans le cadre du Collectif ESO, des discussions sont en cours pour définir un protocole de reprise des grands événements (supérieurs à 300 personnes) avec une 1^{ère} phase à compter de mi-mai. Plusieurs points ont été mis en avant : nécessité de s'y prendre à l'avance avec un délai de 2 mois avant la date de l'organisation ; importance de la liberté de circulation ; raisonnement en terme de densité et non de nombre ; validation d'un protocole sanitaire commun. Ce dernier, préparé par la FFC, FFA, FF Tri, a été transmis à Catherine Chalopin pour avis.

2. Compétitions

Le Président dresse la liste des championnats de France d'ores et déjà annulés en CO pédestre : Relais-sprint, MD, CFC, Relais de catégories, LD. Il signale que sont encore présents au calendrier 2 nationales (Sud-Est les 31 juillet et 1^{er} août ; Sud-Ouest les 4 et 5 septembre) et le week-end des championnats de France Sprint et Nuit et CNE. Il serait pertinent de voir comment placer les championnats de France - sans qualification - sur ces courses, d'en faire la demande aux organisateurs afin de pouvoir communiquer rapidement sur ce point, après validation par le Comité directeur. En effet, l'organisation de championnats de France est importante pour les jeunes en raison des changements de catégories d'âge.

Ainsi, pourraient être proposés le report sur

- le week-end des Nationales Sud-Est du championnat de France MD (en raison de la présence de TV8 Mont-Blanc lors de cet événement) ; et championnat de France de Relais de catégories,
- le week-end des Nationales Sud-Ouest des championnats de France de Relais-sprint et de Longue Distance,
- éventuellement la transformation du CNE en CFC.

La sous-commission calendrier contactera tous les organisateurs pour faire une proposition concrète de report lors du prochain Comité directeur du 18 mai.

3. Bilan des réunions de zone

Le Président fait part de sa satisfaction quant à la participation lors des soirées organisées, les idées échangées et le dynamisme ressenti. Il reste maintenant à formaliser le projet fédéral et le contrat de développement, sans omettre l'accession au haut niveau et le projet de performance fédéral. Un premier jet, partant du canevas proposé par le CNOSEF, sera présenté d'ici 3 semaines. L'approbation devra être faite lors du prochain Comité directeur.

Certains membres du Bureau font état des échos positifs revenant de la part des ligues.

4. Commissions

Calendrier

Le responsable de la sous-commission évoque 2 points : O'France et la préparation du calendrier 2023.

Par rapport à O'France 2021, il est rappelé que le prologue fait partie de l'évènement et ne nécessite pas un Pass' spécifique.

Il est, par ailleurs, évoqué l'idée de faire appel à des professionnels pour l'organisation de cette manifestation en 2022, face à l'absence de candidatures. Il est proposé de faire un appel d'offre, dans un premier temps aux membres associés, quitte à ce qu'ils soient prestataires d'une structure locale.

Pour l'élaboration du calendrier 2023, il est proposé un report de la date limite de candidature au 1^{er} octobre (doodle auprès du Comité directeur pour validation) ; la suppression de la rotation géographique ; une contrainte d'écart de 3 semaines entre 2 courses.

Communication

Le responsable indique que la commission a travaillé sur les axes de travail pour le chargé de communication. Il fait part d'une proposition de TV8 Mont-Blanc pour couvrir soit en direct soit en différé d'une journée la Nationale Sud-Est Moyenne Distance. Le coût de l'opération est de l'ordre de 5000 € HT dans les conditions du direct avec un plateau pour les partenaires.

Il importe aussi de bien définir qui communique sur quoi via quel canal afin de clarifier les choses tant pour l'équipe fédérale que pour nos salariés et que chaque message corresponde uniquement à des contenus conformes à la politique de communication définie par la commission Communication (de façon à ne pas engager la responsabilité du Président par des messages inappropriés).

Un état des lieux est dressé pour les moyens actuels : site web institutionnel, accessible à tout le monde, avec une partie news et un carrousel ; CO'mag pour les licenciés essentiellement ; LOC pour les structures et membres associés ; Facebook FFCO (institutionnel), Facebook Groupe France (activités des équipes Haut Niveau), Twitter, LinkedIn, Instagram.

Une réunion sur ces aspects politiques de la communication est nécessaire.

Au niveau du site web, le nombre d'informations présentes (10) fait que certaines deviennent obsolètes. Le responsable de la commission Communication annonce que ce nombre peut être modulé. Par ailleurs, se pose la question des personnes pouvant effectuer des mises à jour du site. Actuellement seul le secrétariat fédéral met le site à jour.

Une réunion avec Even'Dia, société publiant le magazine Sport Mag, s'est tenue. C'est une démarche intéressante d'autant plus si elle peut être couplée avec de l'évènementiel ; par exemple, un circuit national courses urbaines. Il serait utile de se mobiliser pour avoir une offre dès septembre-octobre : définir un cahier des charges (mission de la commission Pratiques sportives) ; faire un appel d'offre ; choisir parmi les propositions en cherchant à avoir une action, à minima, par ligue.

La promotion « pourquoi s'inscrire à un club ? » sera lancée dès la sortie du confinement.

Le Président informe le Bureau des précisions apportés par le Ministère des Sports sur l'opération Pass'sport pour une aide à la prise de licence (50 €). Elle sera lancée de façon expérimentale en juin pour un déploiement en septembre. Du fait du quotient familial retenu pour en bénéficier (moins de 600 €), elle ne touchera sans doute que des familles précaires. Elle impliquera pour les clubs de définir un projet sportif et d'assurer une remontée d'information tous les deux mois sur la poursuite de l'activité des personnes concernées. Une communication sera faite par la fédération dès que nous disposerons des informations définitives.

Commissions Disciplinaires

Le Président signale avoir contacté le Conseil National de l'Éthique au sujet de la fin de mandat des commissions disciplinaires sachant qu'une affaire est en instruction depuis plusieurs mois au sein de la commission disciplinaire d'appel dans l'attente de la possibilité d'une audience en présentiel. Il rappelle que le mandat de ces commissions court jusqu'au plus tard la fin de la saison sportive au cours de laquelle les instances dirigeantes ont été renouvelées. Après discussion, le Bureau valide donc la prise de fonction immédiate de la commission de première instance et la prolongation jusqu'à la fin de l'année du mandat de la commission d'appel.

Finances

La Trésorière suggère de dématérialiser la saisie des fiches de frais et d'interfacer le logiciel de notes de frais avec le logiciel de comptabilité.

Elle souhaite faire des tests en mai-juin en vue d'un changement de logiciel de comptabilité.

Elle s'interroge sur le coût du contrat téléphonique.

La DTN demande au Bureau de confirmer les subventions aux différents pôles telles qu'elles figurent au budget prévisionnel réactualisé soit :

- 18 600 € pour le pôle France Loire ;
- 16 400 € pour le pôle Jeunes de Clermont-Ferrand ;
- 2000 € pour le pôle Espoir Fontainebleau.

Le Bureau valide à l'unanimité.

Formation

La responsable de la commission fait part des propositions quant à la validation des diplômes fédéraux en raison de la crise sanitaire :

- la priorité doit être donnée sur les courses du second semestre 2021 aux formés en 2018 puis à ceux en 2019 ;
- la validation peut s'opérer sur une course départementale, même hors CN, si celle-ci respecte le cahier des charges : courses de couleur vert à violet ; contrôleur des circuits extérieur aux clubs organisateur et traceur/contrôleur stagiaire ;
- la validation d'un traceur national stagiaire peut se faire sur un championnat de Ligue MD ou LD avec un CCN extérieur à l'organisateur.

Ces règles s'appliqueraient jusqu'en juin 2022.

La DTN informe le Bureau des 7 inscriptions à la prochaine session de la formation CQP Animateur : 3 pour les 2 semaines, 1 sur une semaine, 3 en allègement sauf le stage - dont 3 orienteurs.

Elle indique que le bilan pédagogique et financier obligatoire de notre organisme de formation pour 2020 est en cours de rédaction.

Numérique

La commission travaille pour faciliter la déclaration de l'honorabilité afin que les dossiers soient correctement remplis. Elle s'interroge sur les valeurs indiquées dans la colonne Certificat Médical.

Par rapport aux outils de communication à mettre en place, la commission est en attente d'un retour de Microsoft dans les jours à venir.

La question du CN est évoquée. Il est proposé de voir avec la commission Classement, dès la reprise, ce qui est à faire. En attendant, celui-ci est gelé.

Partenariats

Bernard Dahy, responsable de la commission, a posé la question des secteurs commerciaux, industriels... sur lesquels il n'était pas opportun de faire des démarches. Après discussion, le Bureau considère devoir exclure de ses démarches de recherche de partenariat les secteurs de la malbouffe et des paris sportifs.

5. Informations diverses

- Le Président signale qu'à fin mars, le nombre de licenciés est de 6640 soit -17 % par rapport à 2019.
- La Secrétaire générale interroge le Bureau quant aux référents des structures déconcentrées. Il est décidé de demander seulement aux Ligues les responsables dans les domaines suivants : formation ; accès Haut niveau ; arbitrage et contrôle ; calendrier/pratiques sportives ; cartographie/équipement ; communication ; jeunes.
- Le Président informe de la demande de l'UNSS par rapport à l'organisation des Gymnasiades (championnat du monde scolaire) en Normandie en 2022, de désigner un co-directeur de course. Le Bureau propose de déléguer à l'expert Délégué National de la ligue de Normandie, tout en précisant que la responsabilité de l'évènement reste du ressort de l'UNSS.
- Le Président fait état des problèmes posés par le déploiement par le TAD d'une application et d'un site web recensant l'ensemble des parcours permanents de course d'orientation. Afin d'actualiser les informations sur ces sites, le TAD a adressé un courrier directement aux ligues. Cette initiative est certes intéressante mais elle a été menée sans aucune concertation avec la Fédération et pose dans son état actuel des questions concernant le respect du droit d'auteur et de contrôle préalable de la possibilité d'accès physique aux sites. Le Bureau valide le fait d'écrire au TAD pour lui faire part de ces questions et pour intégrer la démarche dans le cadre fédéral sous la responsabilité de la commission Equipements sportifs.
- Il est, par ailleurs, signalé la mise en place par Décathlon d'une plateforme web « Décathlon activités », dont la promotion avait été faite à la Fédération avant la crise, proposant des évènements en lien avec les clubs.
- Le règlement financier est validé.
- Le compte-rendu de l'AG sera soumis à validation par le Comité directeur par voie électronique.
- Le Bureau avale la présentation d'une candidature aux élections du CNOSF.
- Le Président signale la relance de la FF Tri pour la convention annuelle.

Fin du Comité directeur à 23h30.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET